

COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal jeudi 22 juin 2023

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20u00.

Il y a un point ajouté en urgence:

- Demande d'un permis d'environnement pour l'installation de 3 pylônes tubulaires – convention: il est approuvé par 19 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
Ce point est ajouté à l'ordre du jour et est traité comme point 28 en séance fermée.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil communal du 25/05/2023.
Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 25/05/2023.

Un représentant de la société exploitante et du département environnement ainsi que M. Wim Verdoodt, chef du service des affaires territoriales et coordinateur des plans d'urgence, ont donné une brève explication de l'amendement du GRUP pour les travaux au ring (point 2 de l'ordre du jour).

2. Projet de plan régional d'exécution spatiale 'Réaménagement spatial du Ring de Bruxelles (R0) - partie nord: avis.
Le Conseil communal donne un avis favorable au projet de plan régional de mise en œuvre de l'aménagement du territoire - GRUP RO.
3. Compte annuel 2022.
Le Conseil communal arrête, annuellement au 30/06, le compte annuel de l'année précédente.
4. Rapport annuel 2022.
Le Conseil communal prend connaissance du rapport annuel 2022.
5. Rapport 2022 de la gestion organisationnelle.
Le Conseil communal prend connaissance du rapport de la gestion organisationnelle 2022
6. Définition de la notion de gestion quotidienne.
Le Conseil communal établit la définition de la notion de gestion quotidienne.
7. Sibelgas: Assemblée générale extraordinaire dans le but de constituer un gestionnaire de réseau de distribution Fluvius Halle-Vilvoorde..
Le Conseil communal participera à l'assemblée générale extraordinaire de Sibelgas le 29 août 2023 dans le but de former un gestionnaire de réseau de distribution, Fluvius Halle-Vilvoorde.
8. Plateforme d'information immobilière : connexion et renouvellement du règlement financier dans le cadre de l'information immobilière.
La commune adhère à la plateforme d'information immobilière et redéfinit la rétribution de l'information immobilière.

9. Règlement renseignements urbanistiques.
Le Conseil communal approuve le règlement de rétribution sur la délivrance de documents administratifs et de renseignements urbanistiques à partir du 12 septembre 2023.
10. Règlement de rétribution pour la garderie scolaire.
Le Conseil communal approuve le règlement de rétribution pour la garderie scolaire et l'accueil durant les vacances pour la période 1/9/2023-31/8/2024.
11. Renouvellement de la chaudière de chauffage central du hall de pétanque.
Le Conseil communal approuve la passation du marché public et l'estimation pour "Renouvellement de la chaudière de chauffage central du hall de pétanque".
12. Développement de l'action en faveur de la jeunesse à Wemmel - Reconduction.
Le Conseil communal approuve la reconduction de "Développement de l'action en faveur de la jeunesse à Wemmel "
13. Rejoindre le Réseau Régional Participation de Temps libre Noordrand.
Le Conseil communal marque son accord pour rejoindre le Réseau Régional Participation de Temps libre Noordrand.
14. NGBS: Approbation du règlement de travail.
Le Conseil communal approuve les modifications du règlement de travail de l'école communale néerlandophone De Wondertuin.
15. NGBS: missions liées à l'institution.
Le Conseil communal approuve les missions liées à l'institution de l'école communale néerlandophone De Wondertuin.
16. NGBS: Approbation du règlement scolaire 2023-2024.
Le Conseil communal approuve les modifications du règlement scolaire 2022-2023 de l'école communale néerlandophone.
17. NGBS: Octroi d'un membre du personnel à temps partiel à la charge du budget de fonctionnement de l'année scolaire 2023-2024.
Le Conseil communal approuve la nomination d'un chargé de mission à temps partiel dans le cadre du budget de fonctionnement.
18. NGBS: Soutien scolaire pour les enfants de l'école primaire par les enseignants - année scolaire 2023-2024.
Le Conseil communal approuve le soutien scolaire par ses propres enseignants pour les élèves de l'école primaire.
19. FGBS: Modification au règlement de travail et ajout d'un chapitre supplémentaire concernant la déconnexion au travail et annexes au règlement de travail FGBS..
Le Conseil Communal approuve le règlement de travail.
20. FGBS: missions spécifiques liées à l'institution.
Le Conseil communal approuve les missions spécifiques liées à l'institution.
21. FGBS: Approbation du règlement scolaire 2023-2024.
Le Conseil communal approuve les modifications du règlement scolaire de l'école communale francophone.
22. FGBS: Octroi d'un membre du personnel à temps plein à charge du budget de fonctionnement de l'année scolaire 2023-2024.
Le Conseil communal approuve la nomination d'un membre du personnel à temps plein dans le cadre du budget de fonctionnement.
23. FGBS: Soutien scolaire pour les enfants de l'école primaire par les enseignants - année scolaire 2023-2024.

Le Conseil communal approuve l'étude dirigée par des professeurs pour les élèves de l'école primaire pour l'année scolaire 2023-2024.

24. Académie communale : chapitre "droit à la déconnexion" au règlement du travail.
Le Conseil communal approuve les modifications du règlement de travail.
25. Académie communale : modification du règlement de l'Académie chapitre "droit à la déconnexion".
Le Conseil communal approuve l'ajout d'un chapitre supplémentaire au règlement de l'académie.
26. Académie communale : frais d'inscription et tarifs de location des instruments pour l'année scolaire 2023-2024.
Le Conseil communal approuve les tarifs pour l'année scolaire 2023-2024.
27. OFP Prolocus: Assemblée générale annuelle du 23/06/2023 - approbation de l'agenda et mandate le représentant.
Le Conseil communal approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 23/06/2023 d'OFP Prolocus.
28. Questions orales.
En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet www.wemmel.be.
Les questions orales commencent à 2:08:50.

SEANCE FERMEE

29. Demande d'un permis d'environnement pour l'installation de 3 pylônes tubulaires – convention..
Le Conseil communal approuve la convention.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 3-7-2023,

Par ordonnance:
Le Directeur général
Audrey MONSIEUR

Le Président
Veerle HAEMERS


